

## **Reesor Siding : 40 ans plus tard ! Une blessure qui ne se referme pas, mais la vie continue...**

Giselle Nantais

Numéro 119, été 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/41445ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Nantais, G. (2003). Compte rendu de [Reesor Siding : 40 ans plus tard ! Une blessure qui ne se referme pas, mais la vie continue...]. *Liaison*, (119), 35-35.

Reesor Siding : 40 ans plus tard !  
 Une blessure qui ne se referme pas,  
 mais la vie continue...



PHOTO : ARCHIVES LIAISON

## Giselle Nantais

REESOR SIDING, LE 11 FÉVRIER 1963 : aux petites heures du matin, un conflit sanglant implique une vingtaine de colons armés, des centaines de grévistes traversant le cordon d'une douzaine de policiers pour dépiler des cordes de bois... et des coups de feu laisseront trois morts et huit blessés !

*Confusion mortelle* – l'histoire de Reesor Siding, en 48 minutes. Un documentaire en deux parties de Stéphane Laberge, réalisé pour Radio-Canada et présenté à l'émission *Impact* lors du 40<sup>e</sup> anniversaire de la confrontation fatale, essaie de faire la part des choses quant à ce malheureux incident qui laisse encore des blessures dans la région de Kapuskasing.

Question de recréer l'ambiance et l'époque du conflit de travail, le documentaire débute par une séquence en noir et blanc où un groupe d'hommes avance lentement dans la neige et la boue d'une nuit d'hiver. On pourrait s'imaginer un film de guerre avec plan en contre-plongée de ces jambes bottées, puis zoom sur des mains qui chargent des armes à feu, et enfin gros plan sur le bout d'une carabine qui vise le spectateur comme s'il était une des victimes de cette émeute...

La première partie est parsemée de témoignages de colons, travailleurs forestiers indépendants qui ont participé à la confrontation, et d'anciens grévistes, bûcherons syndiqués de la Spruce Falls Power and Paper Company, qui ont été blessés. Des explications de l'historien Pierre Ouellette, professeur à l'Université de Hearst à Kapuskasing, nous rappellent les origines de l'industrie du bois dans la région et de cette grève « illégale » qui durait depuis 33 jours. Il y a aussi des commentaires de Doric Germain, l'auteur de *Défenses légitimes*, un roman inspiré de cet événement auquel son père a participé en tant que colon qui défendait les cordes de bois qu'il voulait vendre à la Spruce Falls pour combler le déficit de l'hiver.

Les entrevues, franches et pertinentes, sont superposées à d'anciennes séquences de films aux tons sépia ou noir et blanc qui illustrent bien l'industrie du bois à l'époque, gagne-pain et moyen de survie des gens du Nord. Les différents aspects du drame sont présentés objectivement et l'accent est mis sur la confusion du moment et la panique des participants pour justifier le résultat fatal, d'où le titre du documentaire, *Confusion mortelle*. Cependant, Normand Rivard, vice-président d'IWA Canada (syndicat), nous rappelle que rien ne saurait justifier un

meurtre, surtout dans un conflit fratricide qui opposait des frères, des parents, des voisins et des amis. Pas surprenant que le malaise d'en parler persiste...

La deuxième partie du documentaire traite le procès et les conséquences de ce drame, ressenties encore 40 ans plus tard. Viennent les témoignages très émouvants de celles qui ont dû vivre avec d'énormes conséquences – dont la perte d'un être cher. Monique Deschesnes, maintenant mariée et mère de famille, a perdu à 18 ans son fiancé, Fernand Drouin, âgé de 29 ans. Aldéa Mercier, dont le mari fut atteint d'une balle au pied, a perdu deux frères, Irénée Fortier (34 ans), marié et père de deux enfants, et Joseph Fortier (25 ans), également marié.

L'enquête insuffisante à l'époque, malgré les témoins oculaires et les armes saisies sur le fait, ainsi que le verdict sont à la source du malaise qu'on ressent, même de nos jours, en regardant ce documentaire : 138 grévistes trouvés coupables d'émeute écopèrent d'une amende de 200 \$ chacun, payée par leur syndicat, alors que 3 colons inculpés de possession d'arme dangereuse étaient soulagés de 100 \$ chacun. L'écart entre les peines pécuniaires des victimes qui ont souffert de mortalité et des colons qui ont tiré pour se défendre, causant néanmoins la mort, vous paraît-il juste ?

Enfin, Aldéa Mercier affirme d'une voix chevrotante que « ça fait 40 ans et qu'on ne doit plus en parler ». Harry Bernard, qui a été blessé à la joue, nous rappelle que « la vie continue » et confie son rêve d'amener ses petits-enfants visiter le monument représentant un bûcheron avec sa femme et ses deux enfants commémorant les trois morts et les huit blessés et soulignant qu'un incident tel celui-ci ne doit pas se reproduire.

Cet excellent documentaire se termine au son d'une musique originale de Marcel Aymar, qui a servi de leitmotiv, pendant que le générique se déroule sur un arrière-plan d'interminables cordes de bois... Un documentaire radio-phonique de Marco Dubé, *Coups de feu dans le noir*, est également accessible via le site de la radio de Radio-Canada en RealAudio.

Giselle Nantais, critique de cinéma pour la télévision Rogers, est la vice-présidente du Ciné-club d'Ottawa. Elle enseigne le français et l'espagnol à l'École secondaire catholique Garneau d'Orléans.